COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE n°2019-101

L'an deux mille dix-neuf, le 11 juillet à 18 h 30

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BOISSERIE.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 5 juillet 2019

PRESENTS: M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Francis LATRONCHE, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Hervé FORESTIER, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Monique PLAZZI, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Sylvie COLETTE, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

OBJET:

Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ABSENTS Excusés: M. Pierre-Louis PUYGRENIER, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Hugues AUVILLE, Mme Maryline VERGNE, M. André DUBOIS et Mme Valérie Isabelle BONIN.

Pierre-Louis PUYGRENIER donne pouvoir à Pierre DAVID Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Philippe SUDRAT Jean-Christophe MERILHOU donne pouvoir à Gilles DELANGE Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE André DUBOIS donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE: Sylvie COLETTE

Rapporteur: Pierre VERGNOLLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté des Décisions suivantes :

- 2019-33 : Sinistre pluvio-orageux du 27 juin 2017 Attribution des marchés de travaux de rénovation.
- <u>- 2019-034</u>: Convention de mise à disposition avec l'Association Formation Santé Partage Limousin (FSP Limousin) de locaux sis Les Palloux 87500 Saint-Yrieix-la-Perche du 1^{er} avril au 31 mai 2019.
- <u>- 2019-035</u>: Convention de location précaire avec la SAS Arédienne de clôtures pour un bâtiment de type stabulation sis la Sénégie Commune de Saint-Yrieix à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 décembre 2019.
- 2019-036 : Restauration de l'église Saint-Laurent à Saint-Eloy-les-Tuileries Avenant n°1 au marché de travaux des lots n°1, n°2 et n°3.
- -2019-037: Indemnisation pour le sinistre du 27 juin 2017 1^{er} acompte.
- 2019-038 : Acceptation de don dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'église de Saint-Eloy.
- 2019-039 : Cinéma AREVI Commande de fournitures pour l'entretien des installations de climatisation.

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20190711-DC201954204-DE Date de télétransmission : 15/07/2019 Date de réception préfecture : 15/07/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2019-040 : Mise à disposition de locaux de l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse avec l'Association « Pays de Sant-Yrieix Terre de goûts » du 27 juin au 29 août 2019.
- 2019-041: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Edith BURETTE.
- 2019-042 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Raymond MAUBANT.
- 2019-043: Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux entre la Communauté de Communes et la Mission Locale Rurale signée le 1^{er} janvier 2019.
- 2019-044 : Contrat de prêt à usage avec Monsieur Jean FARGEAS pour une année à compter du 1^{er} mai 2019.
- 2019-045 : Convention d'occupation précaire du site de la déchetterie professionnelle à Monsieur Adrian MATEI du 13 mai 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.
- 2019-046: Marché au cadran Contrat de fourniture gaz.
- 2019-047: Domaine de Chauffaille Interdiction de la pratique du camping sauvage, du bivouac et du stationnement de type caravaning.
- 2019-048 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur et Madame André et Lucette FAURE.
- 2019-049 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur et Madame Jean-Luc et Isabelle JARRY.
- 2019-050 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur et Madame Ivan et Nadine JULLIEN.
- <u>- 2019-051</u>: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Jean-Claude LAUTRETTE.
- $\frac{-2019-052}{n^{\circ}1}$: Marché d'assurance Lot $n^{\circ}1$ dommages aux biens et annexes Avenant technique $n^{\circ}1$.
- 2019-053 : Contrat portant intervention de Madame Tiphaine CATALAN au cinéma AREVI le 22 mai 2019.
- 2019-054 : Cinéma AREVI Acquisition de matériel pour les projecteurs.
- 2019-055 : Vérification des installations électriques et système sécurité incendie.
- <u>- 2019-056</u> : Entretien et vérification des systèmes mécaniques et électriques des cloches de l'église de Ségur-le-Château et La Meyze.
- 2019-057 : Eglise de Saint-Eloy-les-Tuileries Restauration de l'installation électrique.
- 2019-058: Epicerie de Ladignac-le-Long Convention de location précaire avec Madame Nathalie MORTESSAGNE pour une année à compter du 5 juin 2019.
- $\underline{-2019\text{-}059}$: Aménagement du bourg de Ségur-le-Château Avenant n°2 au marché de travaux du lot n°0 VRD.
- <u>2019-060</u>: Diagnostic des ouvrages d'assainissement et schéma directeur de la commune de Saint-Yrieix-la-Perche Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage.
- 2019-061: Cinéma AREVI Fête du cinéma du dimanche 30 juin au mercredi 3 juillet 2019.
- 2019-062 : Protocole d'accord valant transaction, désistement d'instance et d'action entre la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix et la Société Récréa.
- 2019-063: Complexe Villasport Remplacement du SPA.
- <u>- 2019-064</u>: Achat d'une prestation musicale dans le cadre de la promotion touristique de la Commune de Ségur-le-Château.
- 2019-065: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Xavier BURGUION.
- 2019-066: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Matthieu et Christiane BERNACCHI.

Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20190711-DC201954204-DE Date de télétransmission : 15/07/2019 Date de réception préfecture : 15/07/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

- 2019-067: Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Julien HUTEAU.
- 2019-068 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Monsieur Jonathan GARET.
- 2019-069 : Attribution d'une aide dans le cadre de l'OPAH à Madame Sylvie LUCET.
- <u>- 2019-070</u>: Construction d'une maison médicale à Coussac-Bonneval Marché de maîtrise d'œuvre

Au registre sont les signatures Pour extrait certifiée conforme,

Le Président





Accusé de réception en préfecture 087-248700189-20190711-DC201954204-DE Date de télétransmission : 15/07/2019 Date de réception préfecture : 15/07/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.